

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4528 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ALAMI RAHMOUNI Abdelali

Date de naissance : 20/03/1958

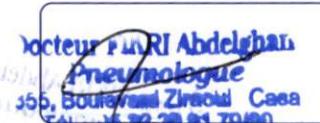
Adresse : 10, Res. Soltane, rue Stephane Mallarme ETG.1 APT.3

Val Fleuri Fasa

Tél. : 06.61.32.86.24 Total des frais engagés : 867,70 DHS

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 06/12/2022

Nom et prénom du malade : EL FAZOUZI Khadija Age : 5ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection pulmonaire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Le : 06/12/2022

Signature de l'adhérent(e) : H. Alami

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant l'effectuation des Actes
06/12/88	C 2		300	Docteur FIKRI AYMANE Pneumologue 355, Boulevard Ziroual Casa Tél. 05 22 28 81 70/80

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AYMANE AGUEDACH RAMAL Quartier Val Fleuri 3 Bis, Rue Henri Murger, Résidence Talbi III, Casablanca Tél/Fax: 0522 99 69 21	6/12/91	369,70

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire FIKRI AYMANE Pneumologue 355, Boulevard Ziroual Casa Tél. 05 22 28 81 70/80	Date	Désignation	Montant des Honoraires
	06/12/92	Docteur FIKRI AYMANE Pneumologue 355, Boulevard Ziroual Casa Tél. 05 22 28 81 70/80	200

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412	21433552	
D	00000000	00000000		
	00000000	00000000		
	35533411	11433553		
	G			
B				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur FIKRI Abdelghani

Diplômé d'Etudes Spéciales
de Pneumophthisiologie (PARIS)

Certificat d'Endoscopie Bronchique

Membre de la Société de
Pneumologie de Langue Française

الدكتور فكري عبد الغني

اختصاصي في أمراض
الجهاز التنفسى
كلية الطب بباريس

مختص بفحص القصبات الرئوية بالمجواف

عضو بالجمعية الفرنسية المتخصصة
بالجهاز التنفسى وأمراض الرئة

06.12.2022

Casablanca, le

Mme EL FAZOUZI Khadija

1 AZIX 500 MG



79,70 Prendre 1 comprimé par jour, pendant 3 jours.



2 SERETIDE DISKUS 250 µg/50 µg/dose pdre p inhal

1 boite

66/70 Bouffée le matin et le soir, pendant 1 mois. se rince



3 COTIPRED 20 MG

40,00 Prendre 3 comprimés le matin, après le repas, pendant 5 semaines



**PHARMACIE AYMANE
AGUEDACH KAMAL**
Quartier Val Fleuri 3 Bis, Rue Henri
Murger, Résidence Talbi III, Casablanca
Tél/Fax: 0522 99 69 21

Docteur FIKRI Abdelghani

Docteur FIKRI Abdelghani
Pneumologue
355, Bd Zirouï - Casa
Tél : 05 22 29 91 79 / 80

PPV : 40 DH 00
PER : 04/25
LOT : L960 50

Date : 06/12/88

Facture n° : 417

Nom : EL Farouqi

Prénom : Khadija

Docteur FIKRI Abdelghani
Pneumologue
305, Boulevard Zine El Abidine
Tél. 08 22 20 84 7880

Consultation C2 : 300

Pléthysmographie K72 :

RX Z12 : 200

Biopsie pleurale+évacuation :

EFR K30 :

Testes cutanés 2K15 :

Nébulisation+O2+ventoline :

Docteur FIKRI Abdelghani

الدكتور فكري عبد الغني

Diplômé d'Etudes Spéciales
de Pneumophthisiologie (PARIS)

اختصاصي في أمراض
الجهاز التنفسى
كلية الطب بباريس

Certificat d'Endoscopie Bronchique

مختص بفحص القصبات الرئوية بالمجواف

Membre de la Société de
Pneumologie de Langue Française

عضو بالجمعية الفرنسية المتخصصة
بالجهاز التنفسى وأمراض الرئة

6 Décembre 2022

Casablanca, le

COMPTE-RENDU RADIOGRAPHIE PULMONAIRE

de : Madame EL FAZOUZI Khadija

Silhouette cardiomédistinale normale .

Pas de lésion(s) pleuro-pulmonaire d'allure évolutive.

Au total : image thoracique normale.

Docteur FIKRI Abdelghani
Pneumologue
355, Bd Ziraoui - Casa
Tél : 05 22 29 91 79 / 80